

DU 24 JUIN 2011

R.C.S. Beauvais
N°
N° de gestion 2010 B 136

SARL ACBM

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 5 000 Euros

Siège social :

63, rue du Canton de Beaupréau

60730 SAINTE GENEVIEVE

RCS BEAUVAIS 520 974 411 (2010B00136)

SIRET 520 974 411 00016

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 8 JUIN 2011

L'an deux mil onze, et le huit juin, à Sainte Geneviève,

Monsieur JONARD Olivier

Demeurant : Le Petit Freccourt

274, rue de Noailles

60730 Sainte Geneviève

Propriétaire de la totalité des cinq cents parts de dix euros composant le capital social de la Société ACBM,

Associé unique de ladite société,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de seul gérant de la Société, Monsieur JONARD Olivier associé unique, a établi et arrêté le rapport de gérance statuant sur le transfert de siège de la Société.

II – A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- Changement de siège social au 1^{er} juin 2011 ;
- Pouvoirs en vue des formalités ;

PREMIERE DECISION

L'associé unique décide de transférer le siège social de 63, rue du Canton de Beaupréau – 60730 SAINTE GENEVIEVE à Le Petit Freccourt 274, rue de Noailles – 60730 SAINTE GENEVIEVE, à compter du 1^{er} juin 2011.

En conséquence, l'article N°4 des statuts a été modifié comme suit :

Le siège social est fixé 60730 SAINTE GENEVIEVE à Le Petit Freccourt 274, rue de Noailles

Le reste de l'article sans changement.

h.c

DEUXIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités nécessaires.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et le Gérant répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

Fait à Sainte Geneviève

Le 8 juin 2011

L'associé unique et gérant

Monsieur JONARD Olivier

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jonard', with a long horizontal stroke extending to the left.